

Excursion virtuelle : Guide de démarrage rapide

Notre guide de démarrage rapide est conçu pour vous aider à profiter au maximum de votre visite virtuelle.

Nos visites virtuelles se font à l'aide d'un logiciel de vidéoconférence. Nous pouvons nous connecter avec votre classe sur la plateforme qui vous convient le mieux, y compris Zoom, Microsoft Teams et Google Meet.

Nous avons établi des listes de contrôle et des rappels pour faciliter le déroulement de la visite.

Détails de participation

Pour participer à une excursion virtuelle, vous aurez besoin des éléments suivants :

1. une connexion Internet à haute vitesse;
2. un ordinateur;
3. un projecteur (dans le contexte d'une salle de classe);
4. une webcam;
5. un microphone;
6. l'accès à une plate-forme de vidéoconférence (Zoom, Teams, Google Meet).

Rappels pour la réservation

Rappels pour [la réservation de votre excursion virtuelle](#) :

1. Sélectionnez votre plate-forme.

Nous organisons nos excursions sur différentes plateformes de vidéoconférence (Zoom, Teams, Google Meet).

- a. Si vous sélectionnez Google Meet ou Microsoft Teams, vous devrez être l'hôte de la réunion.

2. Sélectionnez une date et une heure.

- a. Veuillez noter que le Musée est situé dans le **fuseau horaire central** (Winnipeg, Manitoba). Nos excursions scolaires se déroulent de 9 h à 17 h, du

mardi au vendredi. Veuillez écrire à education@droitsdelapersonne.ca si ces heures ne sont pas possibles pour vous.

Conseils pour votre excursion

Conseils pour le jour de votre excursion :

1. Vérifiez que l'heure (et le fuseau horaire) de votre excursion virtuelle est correcte. Reportez-vous au courriel de confirmation de votre réservation pour connaître les détails précis du programme.
2. Cinq minutes avant le début de votre excursion, cliquez sur le lien et vérifiez que votre technologie fonctionne.
 - a. Si vous êtes l'hôte de la réunion (Google Meet ou Microsoft Teams), lancez la réunion cinq minutes avant l'heure de début prévue.
 - b. Donnez à l'équipe du Musée l'autorisation de faire une présentation. Si vous vous connectez à partir d'un environnement d'apprentissage à distance, il serait également bon d'utiliser les fonctions « pin » et « spotlight » pour l'écran du Musée.
3. Préparez vos élèves à répondre aux questions.
 - a. Nous nous efforçons de rendre nos excursions virtuelles aussi interactives que possible et nos guides poseront des questions à vos élèves. Votre classe et vos élèves sont uniques; en élaborant un plan pour répondre aux questions, vous faciliterez le déroulement du programme.
 - b. Trouvez du papier et des crayons. Le personnel du Musée pourrait demander à vos élèves d'écrire ou de dessiner dans le cadre de l'excursion.
4. Profitez bien de votre visite au Musée canadien pour les droits de la personne!

Si vous avez des questions, envoyez un courriel à education@droitsdelapersonne.ca ou composez le 204-289-2000.